



Contester une amende majorée apres délais

Par caro

Bonjour,

J ai laissé la voiture a mon ex (qui n a pas changé la carte grise) elle a été verbalisé pour non respect d un feu rouge, qui bien sur m ont été sanctionné sur mon permis mais elle ne m en a pas informé et c'est chez elle que sont arrivés les PV. Aujourd hui j ai eu une lettre de relance majorée, bien sur les delais de 45 jours sont complètement dépassés, je n ai plus accès aux papiers du véhicule, ni de papier pour contestation....Si vous pouviez m aider sur la procédure a suivre....je vous remercie